

va-t-il dire à la Chambre si le gouvernement a donné ou non son opinion au sujet de l'augmentation des troupes au Vietnam, surtout en prévision des conséquences possibles pour le Cambodge et le Laos?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, cette question est fondée sur des informations parues dans les journaux et qu'on ne nous a pas encore confirmées officiellement.

LES FINANCES

DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU MINISTRE DU COMMERCE AU SUJET DE LA SURTAXE SUR LES SOCIÉTÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George Hees (Northumberland): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au très honorable premier ministre. Était-ce l'opinion du gouvernement qu'exprimait à Halifax le ministre du Commerce en disant, que la surtaxe de 3 p. 100 sur les sociétés était de nature à décourager l'industrie et que le bilan déficitaire du Canada avait ébranlé la confiance dans notre économie?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, c'est un compte rendu de journaux que cite très certainement le député.

L'hon. M. Hees: Le très honorable représentant voudrait-il se pencher légèrement vers la gauche et demander au ministre du Commerce de confirmer que c'est bien ce qu'il a dit?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

LA CONSOMMATION

LE RAPPORT SUR LA VENTE AU DÉTAIL DES DENRÉES ALIMENTAIRES DANS LES PRAIRIES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations? Comme le ministre a annoncé en fin de semaine qu'il a chargé la Direction des enquêtes sur les coalitions de mener une enquête sur l'épicerie au détail dans les Prairies, peut-il nous dire quels pouvoirs il lui a conférés? Aussi, si cette enquête couvrira l'ensemble du territoire, étant donné que ce genre de commerce s'étend d'un bout à l'autre du pays?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur [M. MacDonald.]

l'Orateur, j'aimerais bien, si possible, faire une mise au point au sujet de l'hypothèse que renferme la question du député. J'ai dit que j'avais demandé au directeur du service des enquêtes et recherches d'examiner les allégations que formule le rapport Batten dans un chapitre portant sur l'épicerie dans l'Ouest canadien et, s'il découvrait qu'elles sont fondées, d'instituer, de son propre chef, une enquête.

Aucune enquête officielle n'est en cours pour l'instant. Les fonctionnaires du ministère et le directeur des enquêtes et de la recherche examinent ces allégations.

M. Eldon M. Woolliams (Bow-River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de la Consommation et des Corporations. Comme il l'a laissé entendre à Calgary, est-il disposé à rencontrer les premiers ministres des trois provinces à ce sujet et à recommander que la Commission sur les pratiques restrictives du commerce fasse enquête sur le coût élevé de l'épicerie dans l'Ouest du Canada?

L'hon. M. Turner: Le député s'en souviendra, j'ai dit que j'avais invité le juge Mary Batten à venir à Ottawa. Elle arrivera mardi soir et rencontrera les fonctionnaires de mon ministère et moi-même mercredi. Je rencontrerais volontiers les trois premiers ministres à ce sujet. Ils ont institué la commission royale d'enquête; c'est à eux que le juge Mary Batten et ses deux collègues ont remis leur rapport. Une fois que les premiers ministres auront parcouru le rapport, ils voudront peut-être en discuter avec moi.

M. Woolliams: Le ministre prendra-t-il l'initiative d'une rencontre avec les trois premiers ministres pour discuter de cette question importante: la vie chère et les prix élevés des produits alimentaires.

L'hon. M. Turner: Le député ne voudrait pas, je pense, que je prenne cette initiative avant d'avoir examiné le rapport de façon assez détaillée.

M. David MacDonald (Prince): Monsieur l'Orateur, le ministre est-il maintenant en mesure de nous dire s'il a songé sérieusement à une étude semblable qui porterait sur les provinces Maritimes et le Québec?

L'hon. M. Turner: Cette commission a été mise sur pied à la demande des trois gouvernements provinciaux. Je ne vois pas pourquoi les premiers ministres des autres provinces ne pourraient pas entreprendre des études semblables s'ils le jugent à propos.